

nous des choses qui nous servent de suite et d'autres qui ne nous serviront guère que plus tard, mais nous avons, sans contester, une grande avance sur ceux qui, entrant en emploi en même temps que nous, n'ont pas suivi de cours. Ces derniers devront apprendre longtemps après nous, et souvent à leurs dépens, ce que nous avons appris au collège sans qu'il nous en coûte autre chose qu'un peu d'attention aux leçons de nos professeurs.

Les cours que nous suivons au collège sont théoriques et quelque peu pratiques aussi; par exemple, nous savons au sortir du collège tenir des livres; nous ne serions pas très embarrassés pour faire des opérations de finance dans une banque, etc., etc."

Ce qui est évident, c'est que nous sommes prévenus au sortir du collège; nous sommes même un peu armés. Notre bagage, à coup sûr, n'est pas bien lourd, mais il est cependant précieux. La preuve qu'il vaut quelque chose, c'est que les maisons de commerce, les banques mêmes, nous ouvrent leurs portes volontiers; avant que nous ayons terminé complètement notre dernière année, nos services sont retenus. Nous sommes placés pour la plupart dès la sortie du collège.

C'est à nous qu'il appartient désormais de devenir des commerçants ou des industriels ou des banquiers pratiques, versés dans la carrière que nous avons embrassée. Le collège nous a mis sur le premier échelon, c'est à nous de gravir l'échelle jusqu'au sommet et à intelligence égale, à travail égal, nous devons arriver avant celui qui n'a pas eu la même instruction que nous.

C'est ce que mon père avait compris. Mais mon père avait sans doute pour moi une ambition que je ne possédais pas. J'ai simplement continué la maison de commerce qu'il avait créée et je n'ai pas à m'en plaindre. La petite ville que j'habite grandit et prospère, mes affaires augmentent. Le modeste capital que m'a laissé mon père en héritage a grossi. Parfois, je me dis que, si j'avais eu l'ambition de quelques-uns de mes condisciples qui se sont établis dans les grandes villes, j'aurais, sans doute, comme certains d'entre eux, semé aux quatre vents les quelques économies que mon père a si péniblement amassées. Ils n'ont pas retenu les leçons du collège où on nous enseignait le bon emploi des capitaux et du crédit; voulant aller trop vite, ils ont culbuté.

Ni l'instruction, ni la théorie, ni la pratique commerciales ne servent de rien, si on met de côté leurs enseignements.

Marchands qui distinez vos enfants à la carrière commerciale, ne négligez rien en vue de leur réussite théoriquement et pratiquement; c'est aux commerçants instruits sachant tirer parti de leur instruction qu'appartient l'avenir dans les diver-

ses entreprises. La lutte devient chaque jour plus âpre et les mieux armés seront les vainqueurs.

ASSOCIATION DES ÉPICIERS DE MONTREAL

La semaine dernière, les membres de l'Association des Épiciers de Montréal ont tenu leur assemblée régulière sous la présidence de M. J. A. Doré. Une des principales questions discutées fut celle de l'augmentation de la cotisation annuelle. Lors de la réunion, à Québec, des délégués des marchands détaillants à la convention provinciale, on avait résolu, malgré les protestations des délégués des épiciers, de porter la cotisation de deux à cinq dollars. Cette mesure doit être sanctionnée par la convention fédérale, qui se réunira à Montréal le 28 septembre. Toutefois, les épiciers ont décidé de faire connaître leur opinion à ce sujet. La résolution suivante a été adoptée:

"La minorité de votre comité, après avoir étudié longuement la nécessité d'augmenter la contribution annuelle des membres, recommande que cette contribution soit fixée à \$2 par an, plus \$1 additionnel pour l'administration, et que les succursales autres que Montréal et Québec fassent rentrer les cotisations à leurs frais et dépens."

Cette résolution est signée par MM. J. D. Boileau et A. Sarrazin.

Les épiciers, membres de l'Association des Marchands-Détaillants, sont au nombre de près de 700, sur un nombre total de membres adhérents de 1,700. Ils sont complètement opposés à l'élévation à \$5 du prix de la cotisation. La question devra se régler à la convention fédérale.

LA REPRESSION DES FRAUDES

Le 2e Congrès international pour la répression des fraudes concernant les denrées alimentaires, les produits chimiques et les matières premières de la droguerie, organisé par la Société universelle de la Croix-Blanche de Genève, sous le patronage du gouvernement français, se tiendra à Paris, au mois d'octobre de cette année.

C'est cette même société qui organisa l'an dernier, à Genève, sous le patronage du Conseil Fédéral Suisse, le 1er Congrès international pour la répression des fraudes alimentaires et pharmaceutiques.

La Société de la Croix-Blanche a été fondée en 1907, dans le but d'encourager et d'unifier autant que possible les efforts isolés faits en tous pays en vue de la santé publique.

Au programme du Congrès de Genève de l'an dernier se trouvait:

"1o Définir l'aliment pur;
"2o Déterminer quelles sont les opérations loyales jugées nécessaires par les industriels, commerçants et producteurs, pour la préparation de l'aliment pur."

Cette deuxième partie n'a pu être finie et est réinscrite à l'ordre du jour du second congrès, ainsi que le point suivant:

"Soumettre à une grande commission d'hygiène, composée d'hygiénistes de tous pays, les desiderata du commerce et de l'industrie, cette commission étant

"chargée d'éliminer, après discussion et approbation, les desiderata, ce qui, dans ces desiderata, serait contraire aux intérêts de la santé publique."

HIS MAJESTY'S

Le "New York Sun", journal le plus conservateur de la métropole, a dit de Grace George, après sa première apparition dans "A Woman's Way", pièce qui sera jouée au théâtre His Majesty's, la semaine prochaine: "Grace George a démontré d'une manière concluante qu'elle doit être acceptée désormais comme une actrice de première importance sur la scène anglaise. Depuis son entrée en scène au premier acte, jusqu'à la tombée du rideau, son jeu fut délicat, son rôle très bien rendu, en un mot, ce fut de la véritable comédie. Il est à souhaiter que les héroïnes en pleurs du théâtre profitent de la première occasion pour voir par elles-mêmes ce que peut faire une actrice américaine qui compte sur son intelligence et non pas sur ses nerfs ou son intuition pour se faire clairement comprendre. La pièce entière n'a pas été surpassée depuis longtemps pour le jeu des artistes."

ACADEMIE

La semaine prochaine, la ville de Montréal verra pour la première fois, la plus renommée de toutes les danseuses poétiques vivantes—la Loïe Fuller—qui vient directement de Paris avec une compagnie de cinquante personnes et qui donnera des représentations dans ce théâtre un nombre de fois limité, en même temps que la troupe qui y joue maintenant.

Mlle Fuller et ses "Muses" danseront pour leur première apparition, un ballet compliqué intitulé: "Ballet de la lumière" en trois tableaux. C'est une histoire racontée par la grâce du mouvement, les formations de groupes et les postures, tout aidé par les effets de lumière les plus élaborés et l'agencement de la scène. C'est la première fois que Mlle Fuller et ses "Muses" viennent en Amérique.

Outre le ballet dont nous venons de parler, la troupe française jouera deux comédies en un acte intitulées: "La Gale chez les fourmis" et "les Femmes qui pleurent".

Dans la distribution des rôles figurent Mlles Ritter, Roussillon et Madame Scheller; MM. Cosset, Rouvière et Fichel.

FRANCAIS

Ward & Vokes ont retenu la pièce "The Promoters" pour cette saison et présenteront une seconde et vaste édition de cette frivolité musicale, au Français la semaine prochaine. En compagnie de soixante personnes, les principaux acteurs sont Lucy Daly, Lew Kelly, Charles (Sandy) Chapman, Frances Avery, Mae Kilcayne, Tomenrett, Richard Barry, John Map, David de Wolf et Eddie Judge. La musique composée de dames instrumentistes de Ward & Vokes figurera au programme musical. Le joli chœur de jeunes filles est une forte attraction de la seconde édition et on nous promet des costumes et une figuration absolument nouveaux. Nouvelle musique et nouvelles chansons.